



**HAL**  
open science

## Démographie et aménagement du territoire, de Janine d'Armagnac, Chantal Blayo et Alain Parant (direction)

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Démographie et aménagement du territoire, de Janine d'Armagnac, Chantal Blayo et Alain Parant (direction). *Population&Avenir*, 1999, 644, pp.20. halshs-04643740

**HAL Id: halshs-04643740**

**<https://shs.hal.science/halshs-04643740v1>**

Submitted on 10 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain



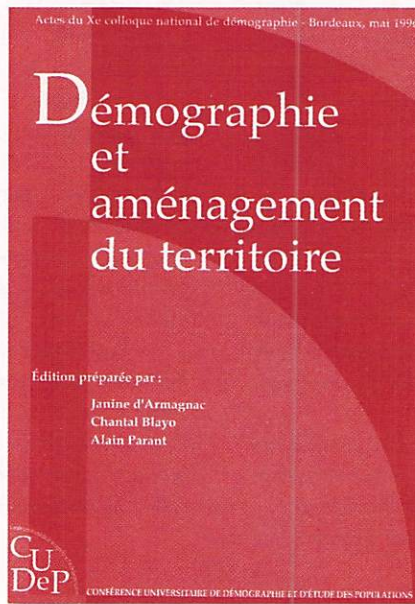
## Démographie et aménagement du territoire.

Les résultats de l'avant-dernier recensement, celui de 1990, en soulignant les difficultés des départements ruraux et des villes moyennes non périurbaines, ont ravivé le thème de l'aménagement du territoire. Le Sénat a alors été le déclencheur de ce réveil avec le rapport François-Poncet<sup>1</sup>. Le 3 octobre 1991, le Premier ministre Édith Cresson utilise une nouvelle terminologie, « les délocalisations », pour annoncer des transferts d'administrations publiques de Paris en banlieue parisienne et dans les régions. Le bilan s'avère maigre, notamment en raison du non respect, condamné par le Conseil d'État, des procédures de décision propres à ces entreprises. En 1993, le gouvernement Balladur ouvre le « grand débat sur l'aménagement du territoire » qui débouche le 4 février 1995 sur une loi d'aménagement et de développement du territoire dont il faut objectivement reconnaître que, compte-tenu des vicissitudes politiques, elle a fait long feu. Charles Pasqua n'ayant pu associer son nom à une loi pérenne, c'est désormais au tour de Dominique Voynet de tenter l'aventure.

Mais – et c'est la grande question – l'administration française envisageait d'acter les schémas d'aménagement et de développement du territoire prévus par la loi Pasqua en se fondant sur des chiffres de mobilité spatiale vieux d'au moins cinq ans. De même, elle a rédigé le projet Voynet alors qu'elle ne disposait que de données migratoires datant de huit ans.

Le livre<sup>2</sup> publié à l'initiative des universitaires les plus attentifs aux questions démographiques – réunis dans la Conférence universitaire de démographie et d'étude des populations (CUDEP) présidée par Pierre-Jean Thumerelle – a notamment pour objet de montrer scientifiquement et concrètement combien aucune politique

d'aménagement du territoire ne peut se passer de la connaissance des réalités démographiques. En particulier, l'ancien directeur de l'INED, Patrick Festy, montre le caractère indispensable des recensements et s'inquiète de « nuages autour du recensement lourds de menace ». La richesse du livre provient de la diversité des auteurs et de la méthode éditoriale qui guide le lecteur. On se pardonnera de ne citer que quelques noms parmi les cinquante auteurs : Bernard Aubry, Alain Ayerbe, Francis Beaucire, Jacques Dupâquier, Jean-



Claude Labat, Claude Lacour, Lœiz Laurent, Jean Legrand, Thomas Le Jean- nic, Alain Norvez, Mariette Sagot...

Quatre thématiques sont analysées, chacune étant précédée d'une note de synthèse qui éclaire les communications rédigées sur chaque thème. Le premier, présenté par Alain Parant, traite des questions méthodologiques : comment découper l'espace ? Comment définir la ville ? Comment projeter des sous-populations ? Alain Parant montre l'importance – rarement soulignée – de sauvegarder et d'améliorer l'état civil, alors que l'on abandonne la collecte de certains renseignements ou que l'on n'adapte pas les questions aux

évolutions familiales. Alfred Dittgen présente le thème sur les réponses de l'aménagement du territoire aux contraintes démographiques. L'aménagement du territoire doit-il corriger ou seulement s'adapter ? S'il se contente de prendre acte, comme dans le cas des maternités de proximité, il participe à l'aggravation des déséquilibres territoriaux. Le troisième thème complète le deuxième en traitant « Action d'aménagement et conséquences démographiques » : présenté par Anne-Marie Sahli, son grand intérêt est de proposer des exemples très variés en France, au Burundi, en Italie et en Belgique, avant de se conclure par une réflexion décapante de François Pradel de Lamaze.

Il revient à Pierre Merlin de présenter le dernier thème sur « les défis de l'aménagement du territoire ». S'inquiétant des élucubrations des rares géographes qui confondent la prospective avec la futurologie, approche qui n'a rien de scientifique, il montre l'importance de la présence du démographe dans les équipes pluridisciplinaires d'aménagement. Mais, en même temps, il précise la délicate mission qui relève de sa responsabilité : être le « gardien de la rigueur ». Dans une dernière communication, André Etcheleco met excellemment en évidence la différence d'approche entre le politique et le démographe ; mais les deux doivent, pour bien travailler, s'adonner à la géographie culturelle pour « mieux connaître le passé » du territoire concerné.

En conclusion, les élus nationaux et locaux, les géographes, les démographes, les historiens comme les sociologues tireront un grand profit de la lecture de ce livre.

G.-F. D.

1. Jean-François Poncet, *Rapport sur l'avenir de l'espace français*, Sénat, n° 249, 27 mars 1991. Signalons également les rapports au Sénat de Gérard Larcher.

2. Janine d'Armagnac, Chantal Blayo, Alain Parant (direction), *Démographie et aménagement du territoire*, CUDEP, diffusion PUF, Paris, 1999, 472 p.